

Élus présents : G. Estelle, T. Loison, B. Loison, F. Poudevigne, S. Étroit

Élues excusées : C. Vialle et C. Dalibert

Conseillers citoyens : A. Query, M.C. Anduze, D. Klein, M.T. Bérard, N. Caubert, S. Bluet, F. Robin, T. Vincent, J. Colas, E. Metreau

Conseillers absents ou excusés : C. Deloye, S. Yvan, B. Ughetto, J. Pontier, J. Jimenez

Le but de cette rencontre est de vous rendre compte des réunions de quartier, de vous informer sur le PLU en cours, de vous présenter les projets 2023, de connaître les retours des conseillers citoyens des habitants de leur secteur ainsi que leurs propositions si il y en a.

En premier présentation de la nouvelle conseillère citoyenne Séverine Bluet pour le plateau ouest en remplacement de Carole Vialle qui est depuis le 3 avril élue. Signature de la charte par tous les citoyens présents.

Voir présentation

1^{er} point : La charte

Vous retrouverez la charte dans la présentation qui a été complétée par vos retours, vos suggestions, vos demandes.

Il est important de respecter son devoir de neutralité. À ce titre, tout conseiller citoyen s'abstient notamment de manifester ses avis contre la municipalité surtout sur les réseaux sociaux.

Les documents reçus ne doivent pas être diffusés.

2^{ème} point : Retours sur les réunions de quartier

Le compte rendu des réunions de quartier a été envoyé quelques jours avant la rencontre afin qu'il soit lu en amont. Il n'y a eu aucun commentaire.

3^{ème} point : Le PLU

Les vénéjanais sont inquiets d'un futur projet immobilier surtout concernant les logements sociaux. Ils voient 55 maisons avec autant de piscines, 50 voitures dans ce secteur, de la circulation.

Nous avons recadré certains points sur la révision du PLU. (Voir présentation).

En ce qui nous concerne nous avons la volonté, dans lors de notre campagne, de réaliser 11 petites unités de vie avec un jardinet, pour nos aînés, qui sont considérés comme des logements sociaux. Cela ne pourra se faire que si la famille concernée est vendeuse sinon rien ne se fera.

4^{ème} point : Les projets 2023 (Voir présentation)

En ce qui concerne l'achat de l'Auberge, Séverine Bluet, nouvelle conseillère citoyenne, travaille au service urbanisme de Bagnols-sur-Cèze. Par erreur le permis du potentiel acquéreur de l'auberge est arrivé sur Bagnols. Il n'avait pas vraiment de projet. De plus il est de la famille de celui qui a posé souci à la commune en 2020 et 2021.

5^{ème} point : Vos retours et suggestions (Voir présentation)

Demande sur la reconstruction de mur derrière l'église. Le rendez-vous avec l'entreprise est prévu le vendredi 15 septembre. L'assurance a pris en compte cet effondrement dans le cadre de la reconnaissance de catastrophe naturelle de 2022 due à la sécheresse.

Il y aura 17 places de stationnement aux abords de la nouvelle boulangerie.